

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 31 MARS 2016 A 18H30

établi conformément aux dispositions des articles L 2121.23 et L 2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales

**Conseillers:** 

En fonction : 33 Présents : 29 Procurations : 04

L'an deux mille seize, le trente-et-un mars à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire dans le Grand Salon de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de : Monsieur Fabien ENGELMANN, Maire.

## **ETAIENT ABSENTS:**

M. BOENING, Adjoint au Maire, a donné procuration à M. CENTOMO, Conseiller Municipal délégué,

Mme WANDERS, conseillère municipale, a donné procuration à Mme PARREZ, Adjointe au Maire,

Mme SPRINGMANN, conseillère municipale, a donné procuration à Mme DA SILVA, Conseillère Municipale.

Mme PUTZ, conseillère municipale, a donné procuration à M. FRANCIONI, Adjoint au Maire,

Mme WEBER, conseillère municipale, pour les points 1 et 2.

## Le Conseil Municipal réuni en séance ordinaire :

- 1 ⇒ à l'unanimité, désigne Madame Murielle DEISS, Adjointe au Maire, en tant que secrétaire de séance ;
- 2 ⇒ avec 28 voix pour et 4 abstentions, adopte le procès-verbal de la séance du 28 janvier 2016 ;
- 3 ⇒ instaure le Débat d'Orientation Budgétaire de 2016.

## L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE, LA SEANCE EST LEVEE A 20H 15

Hayange, le 31 mars 2016

